

Commune de Brebotte

Liberté, Égalité, Fraternité

Le mot du Maire

Janvier 2022

Madame, Monsieur,

Au nom du conseil municipal je vous souhaite une belle année, pleine de bonheur et de bonnes surprises. Une année d'épanouissement dans vos vies personnelles, professionnelles, culturelles et sportives.

Je vous remercie de la confiance que vous avez témoignée à notre équipe et pour l'honneur qui m'est fait de m'adresser à vous en tant que maire.

Merci pour vos engagements en faveur de notre commune et particulièrement à ceux qui fleurissent notre village.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui aident au rayonnement de Brebotte à qui ils donnent une identité reconnue comme dynamique et innovante dans la région. J'invite chaleureusement les nouveaux habitants à participer à la vie sociale et culturelle de leur commune.

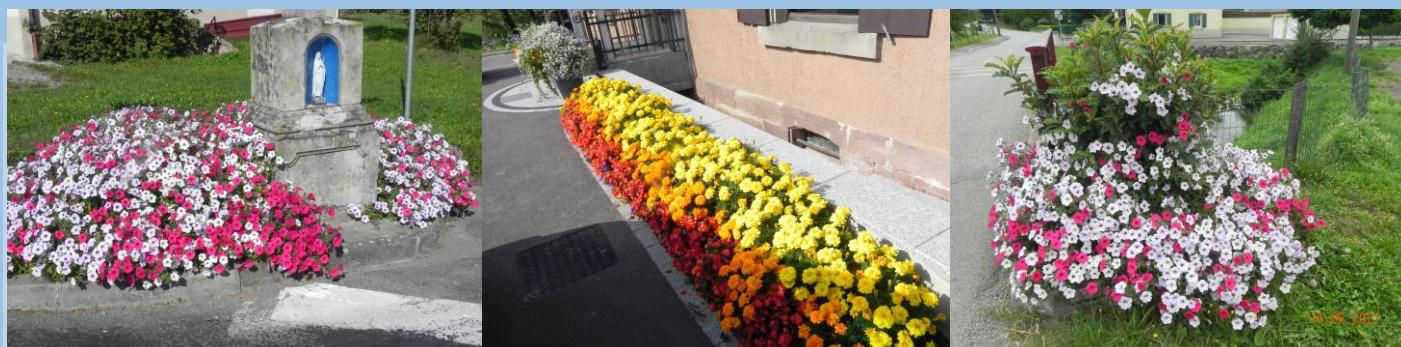
Remerciements aussi au personnel de la mairie pour son travail et sa disponibilité.

La vie d'une commune avec ses multiples aspects mérite des débats toujours utiles s'ils concernent la gestion, les services et le cadre de vie. Nous souhaitons ces débats. La municipalité se veut transparente, au service de tous les habitants.

Le rôle principal d'un conseil municipal est de gérer au mieux les intérêts des habitants de la commune. Si les dépenses les plus importantes concernent l'école et les salaires des employés, l'aspect des investissements ne peut être oublié, car il conditionne notre espace de vie.

Pour relever les défis de demain, nous participons à la vie de la Communauté de Communes et des instances départementales. Nous saurons aussi profiter de toutes les opportunités.

Pierre VALLAT



Retour en images sur les réalisations de 2021

Cérémonie du 11 novembre 2021

Cette cérémonie au monument aux morts fut particulièrement émouvante grâce à la participation des enfants de l'école de Brebotte, de leur institutrice et des adultes costumés représentant nos sept soldats morts pour la France. En clôture, la chorale de Vellescot a entonné la Marseillaise.



Les 7 soldats de 1914/1918 et les 7 enfants d'aujourd'hui



L'école et le logement communal

Protection des fenêtres du logement.



L'entreprise 2BS d'Amar BOUCHINA a réalisé ce dispositif de sécurité obligatoire.

Rénovation complète du sol (carrelage), du hall, de la salle de classe, de l'ancien secrétariat de mairie.



L'entreprise DE STEFANO de Belfort en action.

Mise ne place de la rampe d'accès handicapé et sa barrière de protection. Tous ces travaux ont été réalisés avant la rentrée scolaire.



Pont du canal et aménagements

Les relations de travail que le conseil municipal entretient avec le conseil départemental nous a permis d'obtenir un investissement complémentaire à la construction du nouveau pont du canal. Le maire a rencontré le vice-président du Conseil Départemental, accompagné de responsables de la direction route qui ont confirmé que le cheminement demandé par le conseil municipal, entre le parking et la véloroute, serait bien réalisé.

Ce trottoir et les barrières de sécurité ont été intégrés dans les dépenses prises en charge par le Conseil Départemental pour un coût de l'ordre de 60 000 €. La commune a été invitée à réaliser des travaux d'amélioration sur ce site. Nous avons donc aménagé le bord de route sur le secteur de l'auberge du canal. Aujourd'hui ces lieux sont sécurisés et agréables pour les promeneurs. Le conseil municipal remercie le président du Conseil Départemental et la direction des routes.



Mise en lumière : escaliers de la mairie



La fibre internet

La Fibre est aujourd'hui une réalité. Dès 2016 la commune de Brebotte avait constitué un groupe de travail sur ce sujet et alerté la préfecture sur le manque de fibre dans les communes rurales.

Chaque famille peut être aujourd'hui raccordée malgré les quelques difficultés opérationnelles rencontrées.

Une action sera certainement à mener concernant des raccordements inutiles notamment téléphoniques qui subsistent et qui encomrent le champ visuel.



Les raccordements internet ont nécessité de nombreux passages en aérien.

Sécurité et arrêts de bus

Plus de 100 mètres de bordures routières et arrêts de bus posés pour sécuriser les piétons.



Assainissement collectif : c'est parti.

Les travaux ont débuté sous l'impulsion de la communauté de commune qui a cette compétence. L'unité de traitement prévue initialement sur la commune de Brebotte est réalisée sur la commune de Froidefontaine. Les arguments convainquants des élus de Brebotte ont été entendus et pris en compte dans les études. Il faut maintenant que le dossier de réalisation du réseau et des stations de pompage sur la commune de Brebotte nous soit communiqué. Les élus ont demandé à être informés à ce sujet. Ils souhaitent dans un deuxième temps une réunion publique d'information.



La station d'épuration ressemblera à celle de Florimont

Bilan des investissements communaux pour 2021

- Couvertines mur cimetière : 2 137 €
- Barrière anti-intrusion zone Natura 2000 : 1560 €
- Accès handicapés école et cour : 14 607 €
- Deux lampadaires lotissement du moulin: 961 €
- Sols du rez-de-chaussée école (carrelage): 11 148 €
- Pose de bordures routières (102mètres) et arrêts de Bus : 35 760 €
- Eclairages escaliers et mairie : 3 973 €
- Reprise des chemins communaux endommagés : 2418 €

Total des investissements 2021 : 72 564 €

Une équipe à votre service

A travers le fonctionnement d'un conseil municipal, les élus sont confrontés à la réalité. Le « y a qu'à » ou le « il faut qu'on » a la facilité du verbe, mais il y a souvent une autre réalité et tout n'est pas toujours possible, soit pour des raisons financières soit pour d'autres raisons d'ordre plus humaines.

Des choix sont à faire. Des débats sérieux et argumentés sont donc nécessaires. Pour ce qui est du fonctionnement d'une municipalité, les élus doivent aujourd'hui éviter de contribuer aux polémiques de toutes sortes qui caractérisent notre époque.



Il n'en reste pas moins vrai que le maire, les adjoints et quelquefois la secrétaire de mairie sont aussi confrontés « aux procédures » contraignantes qui accompagnent de nombreuses démarches.

Les sujets traités sont très divers, qu'ils s'agissent des dépenses et recettes communales, de l'urbanisme, l'état civil, la gestion de bâtiments communaux et du logement, la gestion du cimetière et les demandes permanentes des administrations, les renseignements demandés par les habitants de Brebotte.

Le terme de secrétaire de mairie est aujourd'hui non-conforme à la réalité, car la comptabilité tient une grande place dans sa charge de travail, tout comme la gestion des salaires et la maîtrise des logiciels imposés par la direction des finances publiques. Merci à tous les élus pour leur engagement.

Recours en justice de la commune de Brebotte

Devant les turpitudes de certains services de l'Etat le maire autorisé par le conseil municipal a dû, après plusieurs années d'alertes et de discussions stériles, effectuer un recours en justice contre la **Direction Départementale des Territoires** qui refuse que le fossé des trous de Marne soit curé pour assurer l'écoulement des eaux de crues. Triste réalité où les élus communaux doivent défendre la commune contre les inondations.

A partir du second semestre 2022 le plan d'inondation du centre du village reviendra d'actualité. La position des services de l'état est une catastrophe pour notre commune, il faudra que les Brebottais se défendent contre ces décisions arbitraires non fondées prises par la DDT.

Nous comptons sur l'aide de la population et celle de la communauté de communes.

Le 18 août 2021 un huissier de justice et un expert



mandatés par la commune ont effectué un contrôle du débit des eaux. Résultats : 0,52 litres par seconde. La jurisprudence indique qu'un cours d'eau doit avoir au minimum un débit situé en 12 à 15 litres/seconde.

Auberge du canal : deux ans déjà

L'auberge du Canal, à Brebotte a ouvert ses portes le jeudi 8 août 2019. Cette bonne nouvelle pour les habitants du secteur et les touristes de passage est le quotidien de Marie Mazzola, sa gérante.

Dans un contexte sanitaire difficile, l'établissement a dû s'adapter. Ce restaurant est un véritable atout pour le village et la communauté de communes.

Pour tous renseignements et réservations, appelez le [03 84 90 80 03](tel:0384908003)



Brebotte distingué à la cérémonie des lauriers de l'Est Républicain

La commune de Brebotte et la CCST ont été à l'honneur pour la réalisation de l'auberge du canal. L'auberge qui a remplacé le café du canal est un exemple d'investissement de la communauté de communes visant à développer, emploi et tourisme.



Christian RAYOT président de la CCST, Damien MESLOT Maire de Belfort et Pierre VALLAT maire de Brebotte.

Nouvelles directives « nitrates ».

La commune de Brebotte fait partie des communes considérées vulnérables sur la totalité de leur territoire. Le préfet a demandé que l'arrêté du 23 juillet 2021 soit affiché de manière permanente dans la commune. Cinq communes étaient classées vulnérables en 2018 et trente-trois communes le sont au 1er septembre 2021. Les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT, Etat) ont entamé une démarche de communication et d'accompagnement à destination des exploitants agricoles sur les évolutions réglementaires à venir et sur les outils financiers existants, qui pourront être mobilisés pour faciliter les investissements de mise aux normes.



Archives état civil numérisées

Les archives paroissiales et municipales à partir de 1660 jusqu'en 1940 ont été numérisées. Elles sont à votre disposition au secrétariat de mairie.



Monsieur BAILLY lors de la remise de nos archives numérisées

Un espace jeux pour les enfants

Une seconde phase d'aménagement de la place communale va être réalisée. Cette aménagement sera conforme au plan réalisé par un cabinet d'étude en 2016. Il s'agit de créer un espace piétonnier le long de la rivière bordé d'une plantation d'arbres et de créer un espace jeux pour enfants au fond de la place communale.

Ces réalisations imposent le déplacement de la benne à déchets verts, qui rend notre place dangereuse aux sorties d'école et peu agréable.



Vitrine : un plan de la commune

Profitant d'une possibilité offerte par la Région et la Communauté de Communes, sous forme d'aides financières, le conseil municipal va finaliser l'installation sur la place communale une double vitrine comportant un plan de la commune valorisant nos artisans, tous les services à disposition des habitants et les sentiers piétonniers existants dans la Communauté de Communes.



Projet de travaux dans la vallée de la rivière de la Bourbeuse

Une étude SNCF est en cours de réalisation dans le cadre de « réparation écologique due à la nature » suite à la réalisation de la ligne de chemin de fer Delle/Belfort. Le principe de base est simple et dangereux « rendre plus facilement inondable la vallée de la Bourbeuse entre Brebotte, Autrechêne, Charmois et Froidefontaine, mais aussi retenir l'eau dans les plaines inondables plus longtemps.

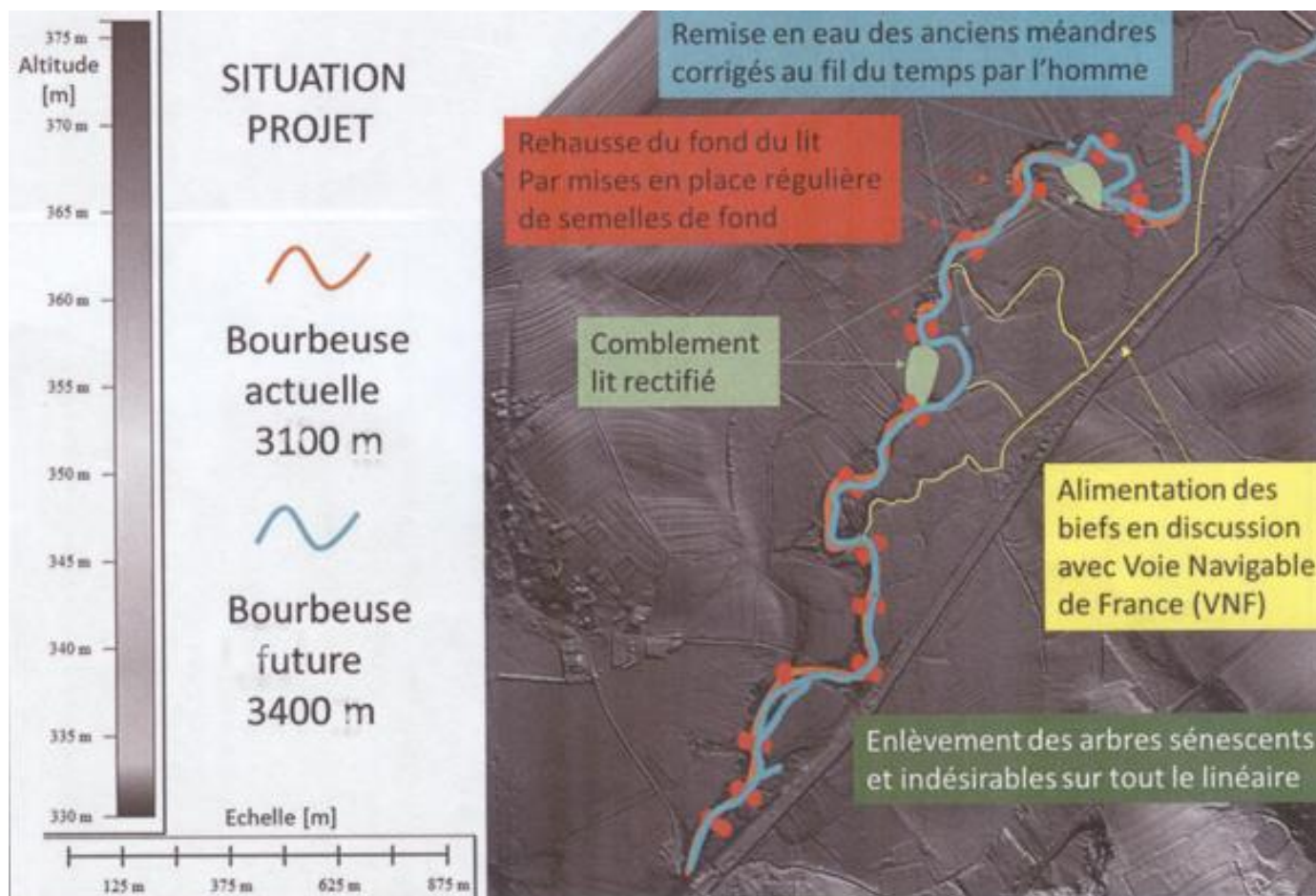
Les services de l'Etat sont actifs dans ce dossier, qui paraît assez irréaliste quand on imagine que la commune de Brebotte a interdicté de remettre au gabarit de 2009 le fossé des Trous de Marne alors qu'on autorisera les pelles mécaniques et les bulldozers à abîmer une zone Natura 2000. Tous ces travaux seraient réalisés pour le bien-être des poissons et de la nature, les seuls oubliés semblent être les habitants des villages d'Autrechêne, Charmois et Froidefontaine qui comme Brebotte verront probablement des secteurs d'habitations classés en zones nouvellement inondables dans les années qui suivront une telle réalisation.

Couverture du réseau téléphonie mobile

Une réunion en préfecture avait pour objet la couverture téléphonique de la commune par rapport aux antennes relais des alentours. Des contacts ont été pris avec le Conseil Départemental interlocuteur des divers opérateurs téléphoniques. Les élus seront attentifs à ce sujet. Améliorer la couverture du réseau devra se faire sans nuisance ou autre pollution visuelle pour la commune.



Une nouvelle antenne ? Oui au service, non aux nuisances



Un nouveau statut pour le Syndicat de Gestion du Regroupement Pédagogique Intercommunal : des investissements à nouveau possibles

L'école Intercommunale reste notre priorité. Elle est gérée par le syndicat de gestion du regroupement pédagogique de la vallée de l'Ecrevisse (Brebotte, Boron, Grosne, Vellescot et Recouvrance).

La mise en place du péri-scolaire à travers une restauration et une garderie est aujourd'hui un vrai service aux parents (entre 30 à 35 repas/jour et une garderie très fréquentée). Des locaux adaptés s'avèrent aujourd'hui d'une urgente nécessité. L'association des parents d'élèves doit en être consciente et se mobiliser dans toutes les communes, sur ce sujet. L'aide de tous est souhaitable.

Le syndicat de gestion travaille sur ce sujet ainsi que sur la notion d'un « pôle scolaire unique ». Un projet qui redevient imaginable, après une lutte de 5 années pour remettre les statuts du syndicat en ordre de marche. Ceux-ci avaient été démantelés en 2012.

Encore des travaux à l'école du village

La création de toilettes handicapés et divers autres aménagements sont programmés pour juillet 2022, pour un coût de 17 497 €.



Aménagement du cimetière

Suite aux souhaits exprimés, la municipalité étudiera en 2022 la création d'un dispositif permettant d'accueillir des urnes funéraires, mais aussi un jardin du souvenir et un ossuaire.

Prévisions d'investissements

- Création plate forme: 8052 €
- Création espace jeux et aménagements place: 45 000 €
- Sanitaire handicapé école et aménagement: 13 410 €
- Toiture et isolation mairie et toiture Annexe: 48 094€
- Remise en états 22 stèles vieux cimetière: 5118€

Cumul prévisions d'investissements: 119 674 €

Les élus dans leurs prévisions budgétaires ont décidé de ne pas augmenter la dette communale. Pour arriver à ce résultat, le maire et les adjoints ont accepté de ne prendre aucune indemnité, comme lors du précédent mandat.

Une telle décision permet, compte tenu des aides attendues d'investir de l'ordre de 50 000 € supplémentaires par année, soit 300 000 € pour un mandat.

Améliorer la qualité de l'eau : un impératif.

Les récentes analyses d'eau jointes aux factures des usagers nous interrogent fortement. Plusieurs puits de pompage sont considérés comme pollués aux pesticides. La communauté de communes non responsable de cette situation a cependant obligation de fournir à ses usagers de l'eau potable. Elle doit trouver une solution de traitement. Les délégués communautaires et les élus municipaux restent vigilants sur l'évolution de cette situation.



La présence de pesticides résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage.

La forêt en danger : Brebotte se mobilise

Les forêts sont en danger. Après la maladie des sapins, puis des frênes aujourd'hui nos chênes deviennent fragiles au point parfois de se déraciner lors des épisodes de vents violents.

Durant ces dernières années, la commune a réalisé des plantations d'arbres suivant les opportunités.

Aujourd'hui, il faut aller encore plus loin.

Notre souhait est de renforcer la politique de reboisement et de trouver les moyens financiers nécessaires.

La plantation de nouvelles essences de bois plus résistantes est à étudier pour la commune.



Proposer un plan de reboisement et veiller au maintien du nombre d'arbres dans les forêts communales

La municipalité est au travail et mettra en oeuvre en 2022 son sens de la créativité.

Les élus veillent et agissent pour que notre commune ne soit pas oubliée dans les politiques de la communauté de communes et du département.

L'auberge qui a remplacé le café du canal et les futurs investissements sur le réseau d'assainissement sont des exemples communautaires.

Le lien piétonnier réalisé par le Conseil Départemental, entre le parking de la vélo route et l'autre côté du canal en est un autre.

Par ailleurs de nombreuses aides de l'Etat, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes ont permis la réalisation de travaux utiles pour notre commune.



Des idées, inspiration, bricolage & décoration

CCST : compétence GEMAPI (Gestion des Eaux des Milieux Aquatique Préservation des inondations)

Le rôle de cet organisme est clairement défini. Il nécessite un engagement réel sur les rivières et notamment "l'Ecrevisse" qui menace notre centre village. Il doit de manière prioritaire instruire les dossiers des communes en danger. Les habitants de notre commune participent au financement de cet organisme à hauteur de 800€ par an. Ils veulent une vraie prévention des inondations et un engagement sur la préservation des biens et des personnes.

Cet organisme doit venir aider les riverains en prenant l'ensemble des problèmes sur un bassin versant. Nous demandons que soit redonné à nos rivières un fonctionnement naturel, pour limiter les crues, sécuriser les populations. Les services de l'état (la DDT), qui ignorent son obligation de protection des biens, n'ont plus notre confiance.



LES ACTUALITES POUR NOTRE VILLAGE

Matinée « Nettoyons la nature »

Rendez-vous est donné le samedi 19 mars 2022 à 9 heures devant la Mairie. Enfants, parents et grand parents seront invités à participer au ramassage des déchets indésirables.

Repas des aînés en 2022

Le repas sera organisé à l'auberge du Canal dès que les conditions sanitaires le permettront. Ce moment est attendu par celles et ceux qui font du lien social une priorité. Le conseil municipal invitera donc toutes les personnes du village âgées de 65 ans et plus pour ce moment de convivialité.

Vœux du maire pour l'année 2022

Traditionnellement organisé en janvier, cette rencontre ne pourra avoir lieu en 2022 pour des raisons sanitaires. Ce bulletin a pour vocation de vous informer des souhaits de la municipalité pour cette nouvelle année.

Départ en retraite

Sylvie AZNAR a fait valoir ses droits à la retraite. La municipalité la remercie pour ses années de services.

Les doyens du village

En avril Solange JACQUES fêtera ses 96 ans et Bernard ROBILLARD ses 91 ans. Ils sont les doyens du village.

Naissances

Trois familles se sont agrandies en 2021. Bienvenue à :

- Mia Julia KAMMERER
- Alix Alphonse SGRO
- Anton LABBAYE RYSCHANEK

Décès

En fin d'année 2021 nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Georges VALLAT, âgé de 81 ans.

Avril : marche populaire

Les bénévoles de l'association « Vivre Ensemble » proposeront les samedi 23 et dimanche 24 avril 2022 un parcours de 5 et de 10 km. Si les conditions sanitaires le permettent, le repas de midi sera maintenu.

Juin : centenaire

Dans le cadre du centenaire de la création de département (1922-2022) une journée spéciale sera organisée le samedi 18 juin : fête de la musique et exposition au musée de l'artisanat, marche aux flambeaux et lampions, feu de la St Jean et feux d'artifices.



Juillet : festivités médiévales

Les médiévales auront lieux les jeudi 21, vendredi 22 et samedi 23 juillet 2022. Au programme du vendredi et du samedi après-midi, joutes de chevalerie sur le site de l'église avec spectacle Son et Lumière à 22 heures, mais aussi 20 ateliers découvertes pour un public jeune et un marché médiéval pour les parents.

Le secrétariat de mairie est ouvert le mardi matin pour le syndicat de gestion du RPI, le jeudi matin et le vendredi après midi pour la mairie uniquement sur rendez-vous en raison des conditions sanitaires

Tel : 03 84 23 30 61

Mail : mairie.brebotte90@orange.fr

Responsable rédaction : Pierre Vallat

Rédaction : Anna Tarquinio Vallat

Site internet : www.brebotte.fr

Optymo : horaires ligne 35 gare TGV / Belfort place de la république :

Départ Brebotte Musée de l'Artisanat vers Belfort **06h29 07h44 12h41**

Départ Brebotte Musée de l'Artisanat vers Gare TGV **13h17 17h44 20h18**